

## Formateur PRAP secteur sanitaire et social - Certifiée par l'INRS

Ref : 2019-SST032

Durée : 12 jours (4+4+4) + 3 jours(1+2)

### Objectifs

- Participer à la réalisation et à l'animation d'un projet de formation PRAP intégré à la démarche prévention de l'établissement
  - Organiser et dispenser une formation PRAP des soignants et aidants
  - Former les salariés à être acteurs de la prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite
- Compétence visée : développer les compétences permettant d'animer une formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement et d'informer, de sensibiliser les différents acteurs

### Public

Formateur d'établissements, d'organismes de formation ou formateur indépendant.

Pré-requis : autoformation à distance INRS "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" (nous consulter).

### Contenu de la formation

- Risques liés à l'activité physique, TMS
- Éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Différents facteurs de risques biomécaniques, facteurs aggravants
- Outil de détection des situations de travail pouvant nuire à la santé
- Outils de recherche et de hiérarchisation des pistes d'amélioration de la situation de travail
- Formation aux techniques gestuelles
- Place de l'activité physique dans le travail
- Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation
- Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation PRAP

### Méthodes pédagogiques

- En alternance avec des périodes d'application dans l'établissement (1 jour + 2 jours)
- Étude de cas
- Travaux de groupe et individuels
- Exposés
- Mises en situation
- Plan d'actions personnalisé

### Intervenants

Formateur de formateurs soignant

## Validation

Un certificat de formateur PRAP est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et à fait l'objet d'une évaluation favorable.

Maintien - actualisation des compétences (recyclage): obligatoire pour conserver la validité de son certificat. 3 jours tous les 3 ans.

## Coût

Tarif net: 2 400 € / personne (net)

Tarif Intra: nous consulter